



Collège
Saint-François d'Assise

Collège Saint-François d'Assise - TUBIZE

Association sans but lucratif - Enseignement secondaire libre subventionné

LES PROJETS ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET D'ÉTABLISSEMENT DU COLLÈGE

Table des matières

1. Projet éducatif de l'enseignement catholique	3
1.1. Des racines pour l'avenir.....	3
1.2. Une éducation pour la personne.....	3
1.3. Une éducation par la culture	4
1.4. Une éducation dans la société démocratique	4
2. Projet d'établissement.....	5
2.1. Explications sur le contrat d'objectifs du Collège.....	5
2.2. Le contrat d'objectifs	6
2.3. Mise en place du contrat d'objectifs.....	6
2.4. Objectifs spécifiques choisis par le Collège	6
a) Objectif 1.....	6
b) Objectif 2.....	6
c) Objectif 3	6
2.5. Les valeurs qui représentent le mieux le Collège	6
3. Projet pédagogique	7
3.1. L'école	7
3.2. Les enseignants	7
3.3. Les élèves.....	8
3.4. La société	9

1. PROJET EDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le projet éducatif définit l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels un pouvoir organisateur ou un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs définit ses objectifs éducatifs.

(Décret "Missions", art. 63).

En bref :

- Transmettre les savoirs fondamentaux
- Développer des compétences multiples
- Prendre le temps nécessaire aux apprentissages et à la concentration
- Former des personnalités capables de ressentir, de juger, d'agir avec les autres
- Devenir un homme ou une femme autonome, capable de vivre avec autrui
- Apprendre à se décentrer de soi-même et à s'ouvrir à plus grand que soi
- Prendre soin ensemble de la maison commune... Voilà l'essentiel !

1.1. Des racines pour l'avenir

Le réseau des écoles catholiques accueille aujourd'hui des élèves, des parents et des équipes éducatives pluriels sur le plan social, culturel et convictionnel. Héritières de la tradition chrétienne de l'éducation, les écoles de l'enseignement catholique proposent, à chacune et chacun, un projet éducatif s'inspirant du passé tout en affrontant les défis de l'avenir.

L'enseignement catholique place l'élève au cœur de son projet éducatif et l'ouvre sans réserve sur la totalité de l'expérience humaine.

Chaque génération est invitée à se réapproprier les intuitions fondatrices du projet éducatif, à les confronter aux défis de son époque, à les réinterpréter dans un contexte de mutations culturelles, écologiques, politiques et sociales

1.2. Une éducation pour la personne

Dans la tradition chrétienne, la personne est d'abord considérée comme un être en relation. Chacune et chacun se construit dans le rapport avec les personnes qui l'entourent. En partenariat avec les familles, l'école cherche à offrir le milieu relationnel le plus favorable à chaque élève. L'école accorde aussi une attention particulière aux besoins spécifiques et aux handicaps temporaires ou permanents. L'école a pour but de favoriser d'une part la liberté des élèves et d'autre part leur capacité à mener une vie épanouie. Son action s'oriente dans 5 directions :

- Les savoirs et savoir-faire ;
- Le rapport aux autres ;
- La sensibilité et la créativité ;
- La santé, le bien-être et l'accomplissement corporel ;
- La spiritualité et le dialogue.

1.3. Une éducation par la culture

La culture donne à chaque personne des ressources pour construire son identité et agir avec les autres. Partager des repères communs permet la coopération et la construction du bien commun avec une attention particulière au dialogue et à la compréhension mutuelle. L'ambition culturelle de l'enseignement catholique est ainsi de contribuer à la formation de l'identité des élèves. Elle agit sur plusieurs axes :

- L'accès à la culture ;
- Les découvertes artistiques ;
- La motricité et les potentialités physiques ;
- Le patrimoine culturel des traditions religieuses et courants de pensée.

Sans se substituer au rôle premier des familles, notre projet prend en compte la dimension religieuse de l'éducation à partir de la forme qu'elle a prise dans la tradition chrétienne. Les écoles de l'enseignement catholique sont aujourd'hui traversées par des religions et philosophies diverses. Elles sont fréquentées par des personnes en quête de sens, des croyants et des non-croyants. Par la diversité qui la compose, l'école catholique constitue un laboratoire du dialogue !

1.4. Une éducation dans la société démocratique

Notre société s'est donné un projet démocratique, auquel nos écoles entendent participer sans réserve. Les écoles de l'enseignement catholique sont accessibles sans discrimination. Il s'agit pour elles d'éduquer de manière à former des personnes responsables et actives au sein de sociétés ouvertes. Elles articulent donc leur finalité première (à savoir l'éducation de la personne) avec les finalités des sociétés démocratiques :

- L'égalité de tous et le respect de chaque élève ;
- La citoyenneté politique ;
- La participation économique et sociale ;
- Le respect de la nature

2. PROJET D'ETABLISSEMENT

L'établissement entend mettre en œuvre pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.
(Décret "Missions", art. 67).

2.1. Explications sur le contrat d'objectifs du Collège

Pilier essentiel du Pacte pour un enseignement d'excellence, les plans de pilotage et les contrats d'objectifs sont au cœur de la nouvelle gouvernance des établissements scolaires et conditionnent l'ensemble des réformes du Pacte.

Cette réforme a pour objectif de rendre le système éducatif plus efficace et plus équitable à travers un travail sur les **7 Objectifs d'Amélioration du Système scolaire** fixés par le Pacte à savoir :

1. Améliorer les savoirs et compétences des élèves
2. Augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur
3. Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique
4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun
6. Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire
7. Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire

Concrètement, chaque direction d'école élabore avec son équipe pédagogique son contrat d'objectifs de manière autonome en fonction de sa réalité et de l'analyse de ses forces et ses faiblesses (via des indicateurs chiffrés). En regard du diagnostic qu'elle aura réalisé, chaque école établit des objectifs, des projets d'action spécifiques, qu'elle souhaite atteindre dans les **6 années à venir** (plus d'inclusion, diminution de l'absentéisme, ...). Ces Objectifs Spécifiques d'amélioration doivent permettre de rencontrer les Objectifs Généraux d'Amélioration du Système scolaire fixés par le Pacte.

Pour son élaboration, le contrat d'objectifs prend également en compte le point de vue **des parents, des élèves et des centres PMS**.

Chaque année, l'école est conviée à une auto-évaluation collective de son action sur ses objectifs. Ensemble, **direction et équipe pédagogique**, soutenues par leur **pouvoir organisateur (PO)** et accompagnés par un délégué de la **Fédération Wallonie-Bruxelles**, DCO, tracent le chemin à parcourir pour l'avenir de leur école en tenant compte des 7 Objectifs d'Amélioration du Système scolaire fixés par le Pacte.

2.2. Le contrat d'objectifs

Une fois finalisé par l'école, il est soumis au Délégué au Contrat d'Objectifs (DCO) et validé par l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le plan de pilotage devient le **contrat d'objectifs** pour une durée de six ans.

2.3. Mise en place du contrat d'objectifs

Au-delà de l'auto-évaluation annuelle, une évaluation plus formelle du contrat d'objectifs se réalisera tous les 3 ans :

- Après 3 ans, la mise en œuvre est analysée et des ajustements éventuels sont envisagés sous le regard du Délégué au Contrat d'Objectifs dans le cadre d'un dialogue avec l'école.
- Au terme de la 6^{ème} année du contrat d'objectifs, suite à une évaluation finale sous le regard du Délégué au Contrat d'Objectifs, l'école élaborera un nouveau plan de pilotage, pour travailler collectivement sur les améliorations qu'elle souhaite pour elle-même, ses équipes et ses élèves. Avant l'évaluation finale du contrat d'objectifs, l'école a la possibilité d'ajuster son contrat d'objectifs lors de l'évaluation intermédiaire et d'adapter le contrat d'objectifs afin qu'il corresponde à la réalité de l'école.

Le contrat d'objectifs du Collège a été validé en mars 2023 et une évaluation, à mi-parcours, a eu lieu en mai 2026.

2.4. Objectifs spécifiques choisis par le Collège

a) Objectif 1

- Améliorer les savoirs et les compétences des élèves du 1^{er} degré
- Repenser le fonctionnement des remédiations
- Valoriser les élèves en ayant un regard positif sur eux tout au long du 1^{er} degré
- Développer dans les classes des pédagogies porteuses

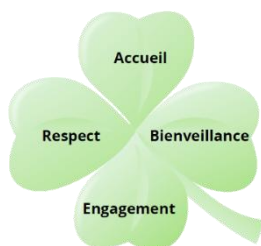
b) Objectif 2

- Améliorer l'orientation des élèves durant tout leur parcours scolaire
- Apprendre aux élèves à s'orienter, en les accompagnant dans l'éducation aux choix
- Diversifier les acteurs qui interviennent au sein de l'école
- Développer l'implication positive des parents
- Améliorer l'organisation des conseils de classe

c) Objectif 3

- Améliorer la gestion de la discipline dans l'école
- Instaurer un cadre éducatif clair, connu de tous, et appliqué par tous
- Développer une pratique éducative porteuse de sens
- Améliorer le bien-être des membres du personnel et des élèves

2.5. Les valeurs qui représentent le mieux le Collège



3. PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur ou à son organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de mettre en œuvre son projet éducatif.

(Décret "Missions", art. 64).

3.1. L'école

L'école, lieu de savoir et d'héritage ...

L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du rapport au savoir et à l'apprentissage. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire et à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autre, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Evangile comme ferment de liberté et sens possible de la vie pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.

L'école, lieu de sens ...

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur contexte et leur histoire et situées dans le système dont elles font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

L'école, instrument d'insertion ...

Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement actualisés. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les technologies nouvelles - notamment de communication -, la pratique adéquate du stage ou de l'alternance seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

3.2. Les enseignants

Par des enseignants reconnus comme acteurs essentiels ...

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet

de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

La gravité de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école de réels acteurs politiques de la société. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

Par des enseignants qui analysent ce qui change dans leur fonction et dans l'apprentissage et en tirent les conséquences ...

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique sans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

Par des enseignants qui peuvent bénéficier d'une formation continue et de temps d'échanges ...

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

3.3. Les élèves

Pour un élève autonome, qui dialogue et s'exprime...

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un jugement personnel ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au questionnement, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui : maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence ...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la langue d'enseignement, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de

communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

Pour un élève reconnu dans sa différence et soutenu dans son projet de réussite...

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. La bonne méthode est plurielle : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève ... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

Pour un élève orienté dans le respect de ses aptitudes et des exigences de la société...

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs - enseignants et apprenants solidaires - devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais "démunis économiques" et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

Il conviendra en outre d'aborder le public de l'enseignement spécialisé avec toute la différenciation nécessaire sur le plan pédagogique. Tout sera mis en œuvre à tout niveau pour intégrer le jeune scolarement, socialement et, chaque fois que possible, pour le préparer à une profession.

3.4. La société

Vers une société solidaire...

Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de coopération et de solidarité, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et en même temps que rien ne s'obtient sans effort. Elle demande l'entraide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

Vers une société qui valorise...

Là aussi le respect des différences, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même,

s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout "positivé".

Vers une société de citoyens...

Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au cœur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le refus de la violence et une progressive intériorisation de la loi. Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son apprentissage de la citoyenneté adulte. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

Le Pouvoir Organisateur du Collège Saint-François d'Assise